

3. LE CONTRÔLE DES FUMEURS

Une cigarette mal éteinte jetée imprudemment est une cause fréquente d'incendie. Les risques d'incendie liés à la présence de fumeurs sont très importants dans les entreprises utilisant des liquides ou des gaz inflammables ou dans des entrepôts.

Quelles mesures prendre ?

Interdire de fumer sur l'ensemble d'un site n'est pas toujours la meilleure solution. Cette mesure conduit bien souvent à l'effet inverse de celui recherché.

Les fumeurs fument en cachette, entraînant des situations dangereuses et difficiles à contrôler. Pour éliminer cette source potentielle d'incendie, il est préférable de limiter l'usage de la cigarette à des lieux où les conditions de sécurité le permettent et où une surveillance est possible.

La démarche prévention

Les différentes étapes pour organiser un contrôle des fumeurs sont les suivantes :

1. L'identification des zones

Procéder à une visite de l'établissement avec la direction pour identifier les zones dangereuses :

- ✓ secteurs contenant des gaz, des liquides inflammables ou des poussières combustibles,
- ✓ zones de stockage de matériaux combustibles.

Dans ces zones, une interdiction stricte de fumer devra être appliquée.

2. Les zones fumeurs

Déterminer les lieux où les fumeurs peuvent être autorisés :

Ces locaux doivent être équipés de cendriers en nombre suffisant et d'extincteurs appropriés. Ces locaux devront rester propres et aucun produit combustible ne devra y être stocké.

3. La signalisation

Signaler les différents secteurs de l'établissement "Fumeurs" et "Non-Fumeurs" par des panneaux indicateurs suffisamment visibles.

4. L'information du personnel

Expliquer à l'ensemble du personnel les raisons qui ont amené à interdire de fumer dans certaines zones et le sensibiliser aux risques potentiels d'incendie.

5. Les sanctions

Prévoir des sanctions en cas de non-respect de l'interdiction dans les zones dangereuses.

6. L'information des visiteurs

Informers les visiteurs et en particulier les entreprises extérieures, des dispositions prises dans l'établissement et veiller à ce qu'ils les respectent.

En résumé, le contrôle des fumeurs implique l'adhésion de tout le personnel et une véritable gestion de l'interdiction de fumer.



assuris

l'assurance des industries et services